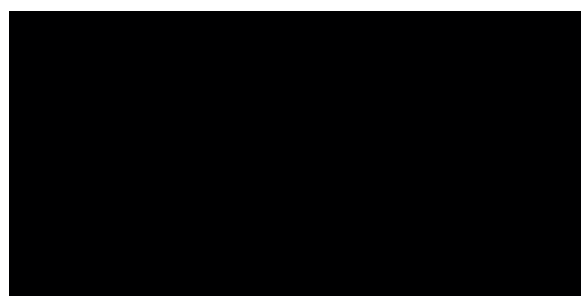


VILLEFRANCHE Infos

Bulletin
Municipal
Décembre 2020

N°2



« Un avenir commun en construction »



Sommaire

Un nouveau logo
pour la ville

Dossier Démocratie
participative

Louer, mais avec
un permis



MAIRIE DE VILLEFRANCHE

Promenade du Guiraudet
12200 Villefranche-de-Rouergue
Tél. 05 65 65 16 20
Site internet :
<http://www.villefranchederouergue.fr/>
Page Facebook :
Commune de
Villefranche-de-Rouergue

Dialoguez avec vos élus :
téléchargez l'application PopVox sur popvox.fr
Plus d'infos dans le dossier page 4.

L'HÔTEL DE VILLE

(services administratifs et services techniques)
et le CCAS (place Bernard Lhez)
sont ouverts au public :
le lundi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30
du mardi au vendredi de 8h15 à 12h
et de 13h30 à 17h30.
Etat civil du lundi au vendredi 8h15-12h
et 13h30-17h30.
Jeudi après-midi réservé uniquement
aux déclarations de naissances et de décès.

LES SERVICES MUNICIPAUX À VOTRE ÉCOUTE

Accueil général et État Civil : 05 65 65 16 20
Secrétariat des élus : 05 65 65 16 30
CCAS : 05 65 65 16 41
Tranquillité publique : 05 65 65 16 46
Services techniques : voirie, éclairage public,
propreté... : 05 65 65 22 54
Urgence service de l'eau 24/24h : 05 65 65 22 54
Urbanisme, habitat, permis de construire,
Déclarations de travaux : 05 65 65 22 62
Scolarité : 05 65 65 22 52
Sport, culture : 05 65 65 16 36
Réglementation, déménagements : 05 65 65 16 44
Marchés : 05 65 45 21 28
Médiathèque : 05 65 45 59 45
Maison de la Petite Enfance – Pôle multi-accueil :
05 65 45 61 46
Relais d'assistantes maternelles : 05 65 45 60 14

DES KITS GRATUITS D'AMPOULES LEDS AUPRÈS DU CCAS

Pour les personnes âgées, les familles aux
ressources modestes, les étudiants ou bénéfi-
ciaires du chèque énergie, n'ayant pas encore
bénéficié de ce kit.
Renseignements au 05 65 65 16 41.

DONS AU CCAS

Soutenez l'action sociale locale en faisant un
don au CCAS. Déductions fiscales possibles.
Place B. Lhez – Tél. 05 65 65 16 41.

RECENSEMENT MILITAIRE

Inscription en mairie à partir du jour de ses 16
ans. Présenter carte d'identité, livret de famille
et justificatif de domicile.

MÉDIATHÈQUE MUNICIPALE

Elle accueille de nouveau le public en toute
sécurité dans ses locaux dans le respect des
mesures sanitaires : de 15h à 18h30 le mardi,
de 10h à 12h et de 14h30 à 18h30 le mercredi,
de 10h à 12h le jeudi, de 14h30 à 18h30 le
vendredi et de 10h à 16h30 le samedi.
Plus d'infos sur le site de la médiathèque
<https://villefranchederouergue.bibenligne.fr/>



THÉÂTRE MUNICIPAL

Les spectacles peuvent de nouveau s'y dérouler.

CENTRE NAUTIQUE AQUALUDIS

Sous réserve que la situation sanitaire continue
à évoluer favorablement, le centre nautique
Aqualudis devrait ouvrir au grand public à
compter du 20 janvier 2021, les activités
pourront aussi y avoir lieu.

Ouverture 7 jours sur 7 : Lundi 11h-13h30 et
15h-19h, mardi et jeudi 11h-13h30 et 16h-18h,
mercredi, non-stop 11h30-17h, vendredi
11h-13h30 et 15h-19h, samedi et dimanche
11h-14h et 15h-18h.

Renseignement : 05 65 45 91 23

Avant le 20 janvier 2021, le Centre Nautique
Aqualudis est ouvert chaque lundi, de 16h à
17h45 (selon deux créneaux horaires de 45 mn :
16h-16h45 et 17h-17h45), aux personnes
munies d'une dérogation les autorisant à la
pratique sportive, personnes munies d'une
prescription médicale ou présentant un handi-
cap reconnu par la maison départementale des
personnes handicapées, sportifs professionnels
et de haut niveau, personnes pratiquant des
activités sportives participant à la formation
universitaire ou nécessitant des entraînements
obligatoires pour le maintien des compétences
professionnelles. Ce créneau est ouvert à 12
personnes maximum par créneau horaire dont
6 sur le bassin ludique et 6 sur le bassin sportif.
Ouverture au public dès 15h45.
Réservation obligatoire par téléphone au 05 65
45 91 23, le mardi, mercredi et vendredi.

UTILISATION DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS MUNICIPAUX PLEIN AIR ET COUVERTS

Le service des sports de la mairie est en relation
étroite avec les associations sportives pour les
informer des évolutions des conditions d'utilisa-
tion des équipements sportifs. Renseignez-vous
régulièrement auprès de votre club (Informa-
tions communiquées au 10 décembre 2020.
Susceptibles d'évoluer en fonction de la crise
sanitaire).

Bulletin d'information édité par la commune de
Villefranche-de-Rouergue (12),
Directeur de la publication : Jean-Sébastien Orcibal,
Création-Conception-Rédaction : l'Agence JPC
Maquette : Mat et Brillant
Impression : Grapho 12
Crédits photos : l'Agence JPC, Barbara Yonnet,
Frédéric Pourcel, Sébastien Julien.
Remerciements à Serge Gayral pour la traduction de
la chronique occitane et à Dorian Cayla pour le logo.
Dépôt légal en cours.

*L'environnement est au cœur des préoccupations de l'équipe municipale de
Villefranche-de-Rouergue, et parce que c'est l'affaire de tous, l'imprimerie
Grapho 12 s'est engagée dans une démarche environnementale avec la
volonté de réduire les impacts liés aux activités de l'imprimerie.
C'est donc pour répondre à cette mission qu'elle a mis en place plusieurs
outils qui ont permis d'obtenir les certifications Imprim'Vert et Pefc en 2010.
Et ce grâce à l'engagement à respecter un cahier des charges fondé sur des
critères simples et de bon sens :*

- Le tri et l'élimination conforme des déchets,
- La sécurisation du stockage des liquides dangereux,
- La non-utilisation de produits toxiques,
- Mise en place de matériels de sécurité,
- Et la diminution de nos consommations énergétiques.

*De plus, le papier utilisé pour la fabrication de ce journal est certifié PEFC et
ISO 14001. Cela signifie que la chaîne de fabrication du papier respecte des
règles de préoccupations environnementales afin de maîtriser les impacts
sur l'environnement et que le bois utilisé provient de forêts gérées durable-
ment. Ceci garantit la fabrication d'un produit éco-responsable.*



ÉDITORIAL

Un avenir commun en construction



L'espoir de jours meilleurs émerge de ce long tunnel pandémique, semblable à un jour sans fin. Un espoir porté par la réouverture des commerces de proximité, en attendant celle des bars et des restaurants pour lesquels nous avons une pensée très forte et que nous accompagnerons autant que possible jusqu'à leur réouverture espérée et attendue courant janvier 2021.

Certes la crise sanitaire et économique imposée par la pandémie Covid-19 gangrène toujours notre quotidien. Après une première et nécessaire adaptation des élus et des services municipaux, la vague d'automne est venue nous rappeler à la réalité de l'omniprésence du virus. Je voudrais d'ailleurs, à travers ces lignes, remercier l'ensemble des Villefrancoises et des Villefrancois qui durant cette période ont su faire preuve d'abnégation et de patience. Je veux aussi saluer et assurer de notre plein soutien les familles éprouvées par la maladie, les équipes médicales de ville, comme du centre hospitalier ou des EHPAD, à tous les niveaux des personnels toujours en première ligne, les commerçants, les restaurateurs, les propriétaires de bars, les commerçants non sédentaires et les producteurs qui ont continué de faire vivre nos marchés. Sans oublier le tissu associatif sportif et culturel qui a dû mettre ses activités entre parenthèses, alors que les associations à but social et caritatif venaient en aide aux plus fragiles...

« C'est bien notre histoire commune qui modèle la personnalité collective de notre cité »

Dans le but de préparer l'avenir, nous avons rencontré les professionnels de l'association « Commerces en bastide », ainsi que ceux du syndicat départemental des commerçants non sédentaires. À travers cette écoute, nous voulons tracer des perspectives communes en pensant à l'après-crise.

Autant dire que la période des fêtes de fin d'année, qui s'est ouverte début décembre, a un goût très particulier. Avec mon équipe municipale, dans ce moment de crise, nous avons voulu renforcer les animations liées à l'esprit et à la magie de Noël. Notre société, Villefranche-de-Rouergue et ses habitants ont plus que jamais besoin de lien social et d'espérance. Les illuminations sont plus présentes sur l'ensemble de la cité. Vous les avez découvertes. Vous avez pu apprécier le calendrier de l'Avent géant de la place Bernard Lhez, le Marché de Noël place Notre-Dame et son Carrousel et bien d'autres choses encore.

Un nouveau logo pour la ville

Dans son histoire, Villefranche a déjà connu des périodes de crises sanitaires profondes avec le syndrome de la peste qui a frappé du XV^e au XVII^e siècle. Ses milliers de morts, les révoltes et les répressions qui parfois en découlèrent, à l'image de celle des Croquants en 1643, ont contribué à forger la personnalité collective de notre cité. Le blason de la ville, témoin de cette Histoire, nous rappelle les défis relevés depuis des siècles par notre population.



Aujourd'hui, notre liste « Osons pour Villefranche » a pour but de redresser notre ville. Afin de matérialiser le nouveau projet politique pour lequel vous nous avez élus, j'ai décidé de changer le logo de Villefranche-de-Rouergue. Vous pourrez retrouver dans celui-ci l'esprit de notre blason. Ceci dans le but d'assumer la « fierté d'être villefrancois » de part son histoire.

C'est également, et surtout, tout un projet d'aménagement du territoire qui est exposé à travers ce nouveau logo. L'enjeu est que notre cité redevienne pleinement attractive.

Nous souhaitons mettre l'accent sur l'objectif prioritaire de redresser notre cœur de ville dans son ensemble : la bastide, la rive gauche et les faubourgs. Le pont des consuls qui relie nos deux rives doit être au centre de cette politique comme garant d'une vue d'ensemble.

L'affirmation de la rivière doit rappeler que Villefranche-de-Rouergue est une « ville d'eau ». C'est aussi un élément majeur de notre programme que de travailler sur l'aménagement d'un plan d'eau et sur la rénovation des berges.

Notre projet « Cœur de ville » ne peut aboutir que collectivement avec l'appui des autres collectivités. La rivière, la croix du Comte de Toulouse et les fleurs de lys évoquent ces institutions que sont le département de l'Aveyron, la Région Occitanie et l'Etat Français.

Ce logo a été revu, corrigé et modernisé par Dorian Cayla, jeune et prometteur étudiant en arts graphiques, pour bien montrer que la mise en avant de nos racines n'est pas signe de passéisme, ni de régression. Il a fait le choix de déstructurer le blason pour l'intégrer dans un cadre qui rappelle le plan urbanistique de notre bastide afin d'augmenter l'effet graphique tout en donnant une symbolique identitaire forte.

Une image pour porter cet avenir commun en construction.

Je vous souhaite à toutes et à tous le meilleur pour l'année 2021. Qu'elle soit remplie d'espoirs et de belles perspectives.

Soyons fiers d'être Villefrancois !

Jean-Sébastien Orcibal
Maire de Villefranche-de-Rouergue

« la démocratie participative comme fil rouge »



Durant la campagne électorale de début 2020, la Démocratie participative aura constitué l'ossature du programme de la liste « Osons pour Villefranche », conduite par Jean-Sébastien Orcibal. Cette priorité vise à mettre les citoyens au cœur de la vie publique et reconnecter l'action municipale aux préoccupations de nos habitants. Rendre des comptes publiquement, autrement que par un monologue lors d'une cérémonie de vœux, mettre en lumière les évolutions du programme en expliquant l'avancée des réalisations et les choix environnementaux effectués passera par un bilan biannuel. Et ce tout en créant les conditions du débat avec les citoyens afin d'éviter une communication à sens unique de la municipalité. Cet engagement s'inscrit dans une démarche citoyenne empreinte de laïcité avec force et conviction. « Faire penser ceux qui ne pensent pas ; faire agir ceux qui n'agissent pas ; faire des hommes et des citoyens », écrivait Jean Macé, un des membres fondateurs de la Ligue de l'enseignement. Philosophie qui anime l'équipe municipale soudée autour du maire Jean-Sébastien Orcibal. Après six mois aux commandes de la ville, les premiers actes concrets de Démocratie participative sont là. Ce dossier les développe.

POP VOX « une application pour être acteur de sa ville »



Frédéric Pourcel

Chantier au long cours, amorcé dès le mois de janvier dernier, puis concrétisé lors de l'arrivée aux manettes de la ville fin mai de la nouvelle équipe, la mise en place de l'application Pop Vox constituera l'acte I des actions de démocratie participative.

Popvox permet aux citoyens de contacter facilement et rapidement les élus afin d'améliorer tous ces petits points qui font la vie de leur quartier, de leur ville ou de leur hameau. Des sacs poubelles qui traînent, un trou dans la chaussée, un souci de stationnement, la disparition d'un panneau de signalisation... Tous ces faits recensés au quotidien peuvent depuis le tout début de ce mois de décembre 2020 être retrouvés sur l'application Pop Vox, puis être traités par les élus et les services municipaux, d'autant que ces messages citoyens sont géolocalisés, classifiés par thème et peuvent être illustrés de photos. Ainsi, comme le rappelle Frédéric Pourcel élu délégué en charge de la démocratie participative et des référents de quartiers : « PopVox permettra aux élus de répondre qualitativement et d'être attentifs aux sollicitations citoyennes. »

Un outil de concertation

Concrètement, après avoir téléchargé l'application sur un smartphone ou sur un ordinateur PC, en précisant bien la commune de Villefranche-de-Rouergue, chacun en cliquant sur les onglets « j'apprécie », « je critique », « je questionne », « j'imagine », « j'alerte » jouera son rôle de citoyen. La classification en rubrique débouchera sur autant de sous-rubriques spécifiques. Ainsi à Urbanisme seront adossés l'habitat, la voirie, les réseaux, et dès janvier l'accessibilité, à Cadre de vie l'environnement, la condition animale et bien sûr le cadre de vie, à Démocratie Participative les référents de quartiers, le budget participatif, PopVox et le bénévolat, à Culture et Education la culture, les animations, la petite enfance, les écoles, et le tourisme en janvier, à Social les actions sociales et la jeunesse, à Sport et Santé les sous-rubriques sport et santé, et équipements sportifs. Avec la rubrique Finances nous trouverons les sous-rubriques finances et administration générale. Enfin à la rubrique

Tranquillité Publique seront adjointes les sous-rubriques : sécurité et tranquillité publique.

« Du maire aux conseillers municipaux, en passant par les adjoints, des responsables des services techniques, administratifs et communication, de nombreux acteurs seront destinataires de vos remarques via l'application », détaille Frédéric Pourcel. Il insiste : « il sera possible de contacter facilement la personne compétente qui sera affectée à chacune des thématiques. » Mais ce n'est pas tout, les sollicitations du type « j'imagine » seront évaluées et discutées en bureau municipal et éventuellement jusqu'en commission.

« Nous ferons de cet outil informatique très innovant, dont nous sommes les précurseurs en Aveyron, et parmi les premiers sur le territoire hexagonal, un outil de concertation. Toujours via PopVox, le sondage et la création de communautés autour de projets seront les moyens pour y arriver », appuie l'élus délégué. Il ajoute : « en toute transparence, vos remarques nous aideront à nous remettre en question, c'est cela la démocratie participative. Dans le respect de chacun, nous ferons de cet outil ce que vous en ferez. Notre réseau d'habitants villefrancois autour de cette application se constituera dans les mois à venir pour créer une force démocratique utile à la ville et uniquement dans ce but. Créer le buzz n'est pas la vocation de l'application. Nous nous sommes engagés sur 3 ans avec le développeur de l'application PopVox. Le bilan sera fait. Il va de soit que le contact réel avec les citoyens reste la norme, mais l'un n'empêche pas l'autre. »

Téléchargez gratuitement votre application



POUR DIALOGUER AVEC VOS ELUS
ET RECEVOIR LES INFORMATIONS DE VOTRE COMMUNE

EN 3 CLICS

1 Ouvrez votre application PlayStore ou AppStore, sur votre téléphone ou sur votre tablette.

2 Tapez PopVox dans la barre de recherche en haut de l'écran ou en bas à droite grâce à la loupe (selon les téléphones).

3 Le logo de PopVox apparaît à côté de l'application. Cliquez sur **Installer** ou **Obtenir**.
Félicitation ! Vous venez d'installer PopVox !



BONNE UTILISATION !

LA COMMISSION ACCESSIBILITÉ est opérationnelle

Les commissions communales et intercommunales pour l'accessibilité, instaurées par la loi du n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, imposent aux communes et intercommunalités de 5 000 habitants et plus, d'établir un constat de l'état d'accessibilité de leur territoire et d'engager une réflexion pour améliorer la chaîne de déplacement dans son intégralité. Jusque-là, la commune de Villefranche n'était pas dotée de cette commission. Fidèles à leurs engagements en faveur de l'égalité des droits et des chances, et conscients de la nécessité d'améliorer l'accessibilité de la ville et des services, les élus municipaux ont placé cette question parmi leurs priorités.

La première mesure forte prise dans ce domaine par la nouvelle équipe municipale a été de créer, par délibération lors du Conseil Municipal du 28 septembre 2020, une commission consultative communale pour l'accessibilité aux personnes en situation de handicap. Cette instance de concertation a pour missions principales de dresser un constat de l'état d'accessibilité du cadre bâti, de la voirie, des espaces publics et des transports ; d'organiser un système de recensement de l'offre de logements accessibles ; d'établir un rapport annuel sur l'état d'accessibilité sur le territoire et de faire des propositions utiles

pour améliorer l'existant. L'objectif premier étant d'établir un plan d'actions cohérentes, en tenant compte de diverses contraintes.

« Le retard en la matière est énorme, explicite Laurent Foursac élu délégué à la sécurité et à l'accessibilité des bâtiments. Même si depuis notre arrivée, nous avons commencé à traiter certaines choses, nous comptons beaucoup sur la force de proposition représentée par les membres de la commission accessibilité pour faire remonter manques et besoins. Ce sera encore un lien important entre les élus et les citoyens. »

Cette commission, dont la première réunion s'est tenue courant décembre 2020, est composée de six élus (Laurent Foursac, Jean-Claude Carrié, Natacha Duteil-Poignet, Carine Schiavone, Jacques Andurand, Arnaud Gonzalès et Véronique Roux), de représentants d'associations : Paralysés de France (2), Optéo (ex Adapei : 2), Tous baignent (1) et de citoyens : Jeanine Dutheil et Claude Mouly.



Laurent Foursac

LE RELAIS des douze référents de quartier

En matière de démocratie participative, l'engagement de la municipalité repose sur un double choix. Celui de l'outil numérique symbolisé par l'application PopVox et un dialogue de proximité sur le terrain avec la mise en place de douze référents de quartiers.

Observateur de la vie quotidienne dans sa parcelle de ville, le référent de quartier devra apporter une oreille attentive aux demandes ainsi qu'aux attentes des habitants. Force de proposition pour améliorer le cadre de vie dans le projet de démocratie, il servira de relais d'information pour les élus et les services sur des thèmes définis : constat de dégradation et d'incivilité, propreté des espaces publics et embellissement de la ville, problèmes d'éclairage public ou de dégradation de la ville, sécurité de la circulation, nuisances sonores, visuelles ou olfactives.

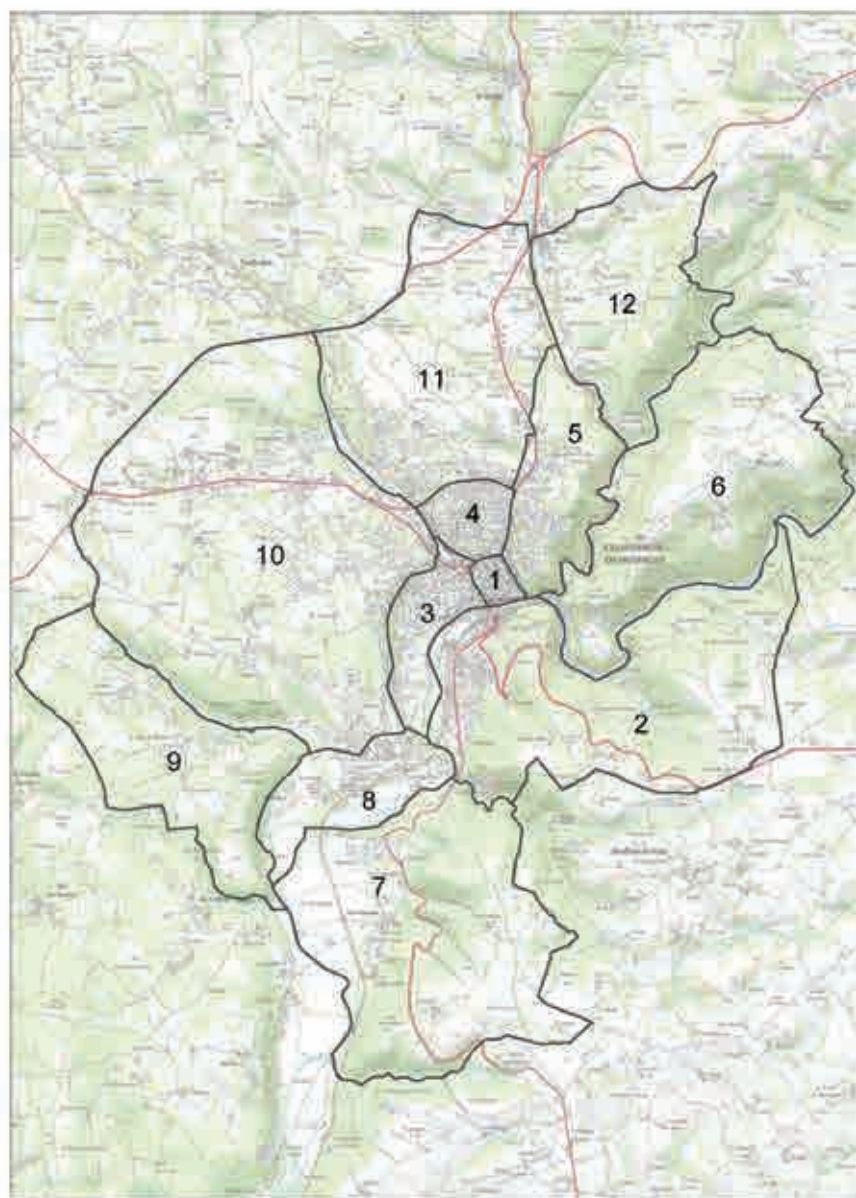
Être Référent de quartier représente une démarche personnelle, volontaire, bénévole, ouverte aux électeurs résidant à Villefranche. Pour devenir Référent de quartier, **il convient d'adresser jusqu'au 31 janvier 2021 une candidature à l'attention du Maire.**

Pour faire acte de candidature adresser un courrier à Mairie de Villefranche-de-Rouergue, Promenade du Guiraudet 12200 Villefranche-de-Rouergue ou par courriel : mairie@villefranchederouergue.fr ou Pop Vox.

En fonction des candidatures les élus examineront et retiendront celles-ci selon le lieu d'habitation, les motivations et les douze quartiers.

Après cette sélection les candidats retenus seront invités à une réunion afin de finaliser les modalités de fonctionnement.

Les douze quartiers concernés (que l'on retrouve sur la carte d'illustration ci-contre) sont : 1 - Bastide ; 2 - Rive gauche, Le Breil, Combenègre ; 3 - Rive droite ; 4 - Le Tricot ; 5 - Pénevayre ; 6 - Le Boï, Le Calvaire ; 7 - Les Pesquiés, Peyremorte ; 8 - Les Gravasses, La Madeleine ; 9 - Mas de Rivals, Mas de Vernhet ; 10 - Laurière, Mas de Bonnet, Beauregard, les Imberts ; 11 - Graves, 12 - Veuzac.



PERSONNEL « De nouveaux modes de fonctionnement basés sur l'écoute »

Premier objectif, mais aussi premier chantier au long cours avec l'humain pour priorité, la réorganisation des services municipaux en lien étroit avec chacun des 180 agents municipaux et avec les syndicats FO et CGT, aura marqué l'ouverture du mandat.

« Lors de notre arrivée à la tête de la mairie, nous avons ressenti un mal-être profond du personnel municipal, lié à un manque d'écoute évident et à la mise en place d'une réorganisation remontant à 2014 qui a laissé beaucoup de traces », détaille le maire Jean-Sébastien Orcibal. Réorganisation où la multiplication des directions fut privilégiée pendant que le nombre d'agents de catégorie C- à savoir ceux qui assurent les tâches quotidiennes-était revu à la baisse, créant un déséquilibre dans le fonctionnement. La municipalité élue de 2014 à 2020 fut sollicitée par les organisations syndicales afin de mettre en place un dispositif Risques Psychosociaux (RPS), qui resta lettre morte.

« Cette réorganisation vise à simplifier le schéma directeur du personnel municipal, afin que chaque agent ait au moins un interlocuteur pour clarifier ses missions. »

Carine Cuvelier, élue déléguée au personnel

Aussi, dès son arrivée, la nouvelle équipe prit le taureau par les cornes afin de mener à bien, en interne, une réorganisation des services, plus en adéquation avec les attentes des agents. Sans faire appel à un cabinet spécialisé, comme tel fut le cas par la municipalité précédente avec Magellis Consultants pour une étude d'un coût de 21 200 €/TTC-, le maire Jean-Sébastien Orcibal, le 1^{er} adjoint Jean-Claude Carrié, la 2^e adjointe Alix Janodet et l'élue déléguée auprès du personnel Carine Cuvelier rencontrèrent

d'abord les syndicats qui mirent en exergue, en particulier, « le mal être des agents » lié à cette réorganisation. Ce que relevait la Cour régionale des comptes lors de son contrôle de 2016 : « ... La chambre avait souligné l'augmentation de l'absentéisme, estimant le coût global à 17 postes, soit 459 000 € en montant annuellement. » Mais ce n'était pas tout, l'accent fut mis sur « le taux d'absentéisme 2017 (qui) s'établit à 13%, soit trois points au-dessus de la moyenne nationale pour des collectivités comparables. La situation s'est dégradée avec une hausse de 40% des absences et, surtout des accidents de travail, représentant 21% des causes d'absence. Ce dernier élément étant singulier, la moyenne étant de 14% pour les collectivités en 2017, d'après une étude Sofaxis. La commune a mis en place des mesures palliatives (un assistant de prévention et une nouvelle organisation) qui n'ont peut-être pas entraîné les effets positifs attendus. »

D'où la volonté de Jean-Sébastien Orcibal de revenir à des fondamentaux en phase avec « le bien être au travail ». Au cours de l'été, il rencontra chacun des agents afin d'abord de les écouter, puis de leur proposer des mutations internes, voire des réaffectations dans leurs services initiaux, desquels ils avaient été bougés sans raison. Ce qui s'est concrétisé par l'établissement d'un questionnaire où chacun a pu faire valoir ses aspirations.

« Notre but, rappelle Carine Cuvelier, était bien de revaloriser les expériences, les compétences, et les appétences des agents dans leurs domaines spécifiques. » Suite à ces consultations et au bilan d'écoute qui a été fait, une nouvelle organisation est intervenue le 1^{er} octobre dernier. « Nous ferons un premier bilan avec les intéressés en janvier 2021 et un autre en suivant au mois de mars », poursuit l'élue déléguée au personnel. Elle ajoute : « dans ce contexte particulier et difficile, nous voulons remercier l'ensemble du personnel. Nous assurons les agents que l'écoute qui a été la nôtre ces derniers mois restera un des marqueurs de notre mandat. »

AU PLUS PRÈS DES EQUIPES

Le service nettoyage



Omniprésent, y compris pendant les deux périodes de confinement, le service nettoyage est en première ligne avec pour mission de rendre la ville la plus propre possible.

L'équipe se compose de : Philippe Barnabé : chauffeur PL balayeuse et propreté centre-ville, Christophe Bosc : suppléant chef d'équipe, chauffeur laveuse, Didié Cavalié : nettoyage centre-ville et entretien toilettes publiques, Bruno Dzurik : nettoyage centre-ville, entretien des aires de jeux, intervention sur les encombrants, Gilles Foursac : nettoyage centre-ville et entretien des aires de jeux ; Dominique Joseph : chauffeur PL balayeuse ; Frédéric Pellat : chauffeur petite balayeuse ; Jacques Ravayrol : chauffeur balayeuse centre-ville et placier suppléant ; Joël Rouziès : chef d'équipe ; Frédéric Vabre : nettoyage centre-ville et intervention avec la souffleuse ; Michel Vettese : suppléant chef d'équipe, chauffeur polyvalent, placier. Le service est encadré par Stéphane Despeyroux : responsable voirie / propreté et Jean-Pierre Olivier : Directeur des Services Techniques.

CRISE SANITAIRE « *Un soutien sans réserve au commerce de proximité* »

Quelques jours après l'annonce du Président de la République sur le retour du confinement, lié à la crise sanitaire Covid 19, lundi 2 novembre, le Conseil municipal a adopté à l'unanimité une motion de soutien au commerce de proximité. Dans la foulée, et face à leur inquiétude légitimement grandissante, lundi 9 novembre, le maire Jean-Sébastien Orcibal, accompagné de plusieurs élus municipaux et de techniciens d'Ouest Aveyron Communauté (OAC), plus spécialement en charge du commerce, a reçu à l'hôtel de ville les représentants de l'association « Commerces en Bastide », Muriel Couderc, Béatrice Guy et Romain Bouillard. Un moment d'écoute et d'échanges avec des commerçants venus faire part de leur incompréhension suite à la fermeture imposée des commerces de proximité, présentés par l'Etat comme « non essentiels ».

Des craintes d'autant plus vives qu'à quelques encablures des fêtes de fin d'année, chacun a pu mesurer l'impact négatif que cette situation risque d'avoir sur le chiffre d'affaire des boutiques de proximité.

Particulièrement à l'écoute, attentif et conscient des graves conséquences qui risquent de découler de cette situation, Jean-Sébastien Orcibal leur a précisé qu'il mettrait tout en œuvre pour les appuyer et les aider, en regard des compétences municipales. Il est important de préciser qu'à travers la compétence économique, c'est bien la communauté de communes qui a en charge le soutien au commerce via différents leviers. Ainsi, Ouest Aveyron Communauté accompagne l'ensemble des commerçants, artisans et prestataires de service, individuellement à travers un soutien aux projets et soutient les associations de professionnels. Par ailleurs, vice-président au sein d'OAC en charge de l'économie, Jean-Sébastien Orcibal a proposé aux représentants des commerçants d'élaborer une stratégie spécifique à la crise Covid avec les services communautaires.

De leur côté, avant la réouverture sous contrôle strict, les commerçants ont multiplié les actions et les initiatives dans le but de limiter les dégâts économiques. Cela est passé par la mise en place de différentes formules d'achat sous l'appellation anglophone « Click and Collect », mais aussi avec des commandes par téléphone à retirer sur place esprit « drive », des livraisons à domicile, voire la vente en ligne des chèques cadeaux « Basti'Kdo » réservés aux commerces de proximité. Tout cela soutenu par



une campagne d'affichage bénéficiant de l'appui communal avec la mise à disposition de son réseau de panneaux susceptibles de recevoir des affiches de 4X3 ou 2X1.

L'autre priorité (lire ci-dessous) reposant sur le maintien, autant que faire se peut, des animations de Noël programmées par la ville.

Ce temps d'échanges aura, bien sûr, mis en avant l'aspect critique de la situation des commerçants et artisans qui sont à la fois l'âme et le moteur de la ville et de son centre historique. Plus que jamais, pour les achats de ces fêtes de fin d'année, ils ont besoin du soutien sans faille des habitants. C'est pour beaucoup une question de survie.

NOËL *Les fêtes de fin d'année brillent de 1 000 feux*

Noël fête des lumières ! En dépit de la mise sous cloche sur fond de confinement, la municipalité de Villefranche entend bien que la période de fêtes de fin d'année soit une réelle parenthèse pour gommer la morosité ambiante. Notre collectivité a été une des rares communes à opter pour le maintien des animations dans le but de soutenir au mieux le commerce local. Un programme voulu pour apporter du baume au cœur des Villefrancoises et des Villefrancois, petits et grands.

L'éclairage illumine rues et places durant toute cette période où les jours sont plus courts que les nuits. Il en est de même pour la nouvelle « boîte aux lettres » qui a reçu l'imposant courrier destiné au Père Noël au plus près des étoiles.

Jusqu'au 24 décembre, place Bernard Lhez, sur la façade de l'ancienne mairie, s'est découvert avec patience, le calendrier de l'Avent tout en lumière. Surprise !!! Et place Notre Dame, un vrai carrousel d'époque a entraîné dans son tourbillon les petites têtes blondes et brunes aux regards émerveillés. Sans oublier les autres nombreuses animations : concerts, crèches, marché de Noël...

Et sans oublier les belles décorations (devant la mairie, place Notre-Dame, aux entrées de ville), nées de l'imagination des agents des services techniques municipaux, notamment des espaces verts, qui ont exprimé ici toute leur créativité.



UN PERMIS DE LOUER pour lutter contre l'habitat indigne

Redresser le cœur de ville représente une priorité des élus municipaux. Cela passera par le traitement du sentiment d'insécurité, le retour de flux en centre-ville et l'amélioration du cadre de vie et de l'habitat afin de donner envie de vivre en bastide.

D'où la détermination à lutter contre l'habitat indigne qui contribue à instaurer une image négative de la bastide. De plus, les élus n'acceptent pas que des citoyens puissent encore vivre dans des conditions inacceptables dans des règles édictées parfois par des « marchands de sommeil ».

D'où la décision de mettre en place le permis de louer, effectif depuis le 1^{er} décembre. Pour la grande majorité des propriétaires de la bastide, qui sont en conformité avec la loi, il ne s'agira là que d'une simple formalité. La vocation du dispositif est bien d'éviter que quelques propriétaires ne mettent sur le marché des biens indignes contribuant à déprécier l'ensemble du parc locatif du centre historique.

Les choses sont claires : tout manquement au Règlement Sanitaire Départemental (RSD), portant atteinte à la santé ou à la sécurité des futurs occupants, entraînera un refus de mise en location.

Il ne pourra être levé que lorsque les travaux prescrits auront été effectués et contrôlés par le service Habitat.

De plus des autorisations pourront être accordées avec réserve, lorsque des non-conformités mineures auront été relevées. Des travaux seront alors à prévoir.

En pratique, chaque propriétaire bailleur de logement vide ou meublé situé dans le périmètre de la bastide sera dans l'obligation d'effectuer cette demande avant une première mise en location ou à chaque changement de locataire. Un rendez-vous sera ensuite fixé avec le service Habitat pour visiter le logement, et une réponse sera donnée sous quinzaine pour les dossiers conformes.

Quels critères ?

Pour que le dossier soit accepté, plusieurs conditions élémentaires doivent être réunies. Les installations électriques et de distribution de gaz doivent être conformes aux dispositions réglementaires en



La mise en place du permis de louer est effective depuis le 1^{er} décembre

ne présentant pas de risque pour les occupants. Un système de ventilation adapté et conforme doit équiper un logement afin d'assurer un renouvellement d'air frais.

Afin d'éviter des risques de chutes, des garde-corps doivent être installés aux fenêtres, balcons, terrasses... en respectant la réglementation en vigueur. Le logement doit aussi répondre à des caractéristiques minimales d'habitabilité définies par la loi.

Pour tout renseignement s'adresser au chargé de mission Permis de louer Alexandre Laubiès (Tél. 05 65 65 22 62).

Demande de permis de louer en ligne via l'adresse email : habitat@villefranchederouergue.fr, ou par voie postale ou par dépôt à l'adresse : Mairie de Villefranche de Rouergue - Service Habitat, Promenade du Guiraudet - 12200 Villefranche de Rouergue. Les documents à fournir sont - Le CERFA n° 15651*01, disponible sur le site internet de la mairie www.villefranchederouergue.fr (rubrique cadre de vie / urbanisme) et le dossier de diagnostics techniques.

AU RYTHME DES HAMEAUX Veuzac en pleine campagne

La commune de Villefranche ne se replie pas sur son seul centre historique et sa périphérie immédiate. Nombre de hameaux assurent aussi sa particularité. Ils font partie intégrante de la vie de la cité. Comme la liste « Osons pour Villefranche » s'y était engagée pendant la campagne des élections municipales, la vie de ces bourgs fera l'objet d'un intérêt particulier et d'aménagements d'espaces en concertation avec les habitants. Premier de ces hameaux : Veuzac.

Un village aux portes de la ville qui a eu son école ouverte jusqu'aux débuts des années 1980. C'est là que vivent l'élue municipale Natacha Duteil-Poignet et Vincent Espitalier. Parmi les idées qu'ils font remonter en ce début de mandat, c'est bien celle consistant à vouloir redonner vie au cœur du bourg, avec des projets autour du carillon de l'église, en particulier, qui les anime. « Nous aimerions aussi bénéficier de quelques aménagements, dans le prolongement des travaux de voirie, afin de pouvoir partager des moments de convivialité entre habitants, comme des repas de quartier. »

Car ici, la population est diverse, outre des salariés du Centre Hospitalier, et d'autres jeunes actifs avec enfants, on retrouve



Vincent Espitalier et Natacha Duteil-Poignet

des agriculteurs, des artisans, mais aussi des retraités. À proximité se situe la zone d'activités de Veuzac, et « nous avons même un coiffeur... »

VIVRE ENSEMBLE

Actions de médiation Quai Poult



Une nouvelle signalisation pour le quai Poult

Si Villefranche est une ville connue et reconnue pour sa douceur et sa qualité de vie, il arrive parfois que tout peut déraiser en raison de voisins indécents. C'est ce à quoi se sont confrontés, ces dernières années, les résidents du quartier situé entre le quai Poult et la rue Lapeyrade.

Las devant toutes les incivilités quotidiennes, pour partager leur exaspération et en faire part à la collectivité, ils se sont déplacés en nombre fin septembre à l'hôtel de ville. Nuisances sonores, occupation illégale du domaine public, chiens aboyeurs, fuyeurs et mordus, poubelles éventrées, incivilités répétées. Une situation qui, de l'avis général, était devenue invivable.

Le maire Jean-Sébastien Orcibal ayant fixé une échéance à fin octobre pour régler tous ces problèmes, les élus et la police municipale ont pris la situation en main. La voirie a été débarrassée des objets encombrants et des voitures-ventouses. Les agents de la

police municipale sont intervenus à plusieurs reprises, parfois avec l'appui de la gendarmerie. Des arrêtés ont été pris pour saisir les chiens dangereux, qui ont été transférés vers des refuges SPA de la région (deux chiens ont été saisis : un berger non catégorisé, l'autre, un staff de catégorie 2 qui avait déjà mordu deux fois avec dépôts de plainte à la clé).

Le message municipal est clair : à Villefranche, les fauteurs de trouble n'auront pas le dernier mot.

Dans le prolongement des rencontres consécutives à cette situation, les élus ont aussi accédé à d'autres demandes des habitants de ce quartier, notamment la prise d'un arrêté et la pose de deux panneaux « sens interdit sauf riverains et cyclistes » à l'entrée du quai Poult et à la sortie du chemin des Bédices, ainsi que l'installation de containers à poubelles près du portail du parking SNCF.

Chats de rue et déjections canines

L'année 2020 a été marquée par une explosion du nombre de naissances de chats des rues, et une forte augmentation des abandons. Les bénévoles de l'association Libres-Chats en Bastide se sont démenés pour faire face à cet afflux tout en accélérant les campagnes de stérilisation. Des dizaines de chatons ont été récupérés et placés en famille d'accueil en attendant d'être adoptés. Une trentaine d'entre eux ont été transférés au refuge SPA de Millau.

La Société Protectrice des Animaux (SPA) se fait de plus en plus présente à Villefranche-de-Rouergue, en attendant la création du futur refuge prévue pour fin 2021. Pour mémoire, elle est intervenue à plusieurs reprises pour des enquêtes de maltraitance, en collaboration étroite avec les agents de la Police Municipale. Des plaintes ont été déposées.

Les habitants des quartiers sont encouragés à surveiller la présence de chats des rues, et à contacter l'association Libres-Chats en Bastide dès qu'ils constatent une tendance à l'augmentation. « Chacun doit se sentir responsable et concerné », insiste Jean-Marie Bugarel, élu délégué à la cause animale.

A noter qu'il est obligatoire de faire identifier son chat et de le faire stériliser s'il s'éloigne du domicile.

Conformément à sa promesse de campagne, la municipalité a décidé, parallèlement, de s'attaquer à la problématique des déjections canines et des chiens non tenus en laisse. Une campagne de communication par affichage va être lancée dans toute la ville pour alerter les propriétaires d'animaux. Elle annoncera également la verbalisation systématique des contrevenants.



Des mesures drastiques contre la divagation des chiens

VOIRIE

Les priorités retrouvées

L'engagement au niveau de la voirie demeure un des marqueurs majeurs de la nouvelle équipe municipale. Manière de rompre avec une politique l'ayant fait disparaître des radars, le service voirie a été remis sur pied afin d'assurer des missions bien spécifiques. Et dans le but de pouvoir, également, intervenir de manière rapide.

Dans cet esprit et dans la continuité des travaux réalisés côte du Calvaire, les services de la mairie ont procédé au regoudronnage du petit parking du faubourg d'Alzou que les riverains demandaient depuis plus de 5 ans. Au cours des trois derniers mois d'autres chantiers furent ouverts. La rue des Chartreux, située à proximité immédiate de l'école la Chartreuse, l'avenue de Félix et la Borie des Cairns ont elles-aussi bénéficié d'un regoudronnage.

Le chiffre

577 000 €

C'est un budget de l'ordre de 577 000€/TTC qui aura été consacré en 2020 à l'amélioration de la voirie par la nouvelle équipe municipale arrivée aux commandes fin mai.

Les trottoirs du boulevard de Gaulle les plus abîmés, situés devant la résidence le Clos du Consul, ont été aplanis et regoudronnés. Certains riverains en avaient fait la demande expresse à la mairie durant l'été. Au fil des ans, ce trottoir s'avérait très dangereux, et quasiment impraticable pour les personnes à mobilité réduite.

D'autre part, la chaussée des Allées Aristide Briand, qui se détériorait fortement, a été refaite à neuf par les entreprises commanditées par Ouest Aveyron Communauté. Lors de ce chantier d'importance, une attention toute particulière a été portée sur l'accessibilité des personnes à mobilité réduite, avec l'abaissement des trottoirs au niveau des passages piétons.

Les agents municipaux de la voirie sont intervenus sur plusieurs autres endroits particulièrement dégradés, notamment le parking de la place Bernard Lhez, la rue du Temple et du Jeu de Paume, ainsi que place de la République, près du café-brasserie le Globe.

Après le retraçage de la quasi-totalité des passages piétons de la ville, ce sont les lignes médianes et autres éléments de signalisation horizontale qui sont prévus dans les prochaines semaines. Enfin, la société Eurovia a procédé à la réfection de la totalité de la côte du Calvaire, qui était fortement dégradée. Le nouvel enrobé favorisera le ruissellement des eaux sans entraîner les gravillons vers le bas de la côte.

Les brèves

Chrysanthèmes

Durant la matinée du jeudi 19 novembre, depuis les Serres Municipales, quelques 200 pots de chrysanthèmes ont été distribués gratuitement aux habitants qui le souhaitent et les quelques pots restants sont allés fleurir le monument de la Résistance du Saint-Jean et le monument de la guerre de 1870-1871 des jardins de l'hôtel-de-ville. Ces fleurs provenaient d'un stock d'inventus de la Toussaint des pépinières Phalip et du magasin Point Vert qui les avaient mises gracieusement à disposition de la commune. Un geste plein de bienveillance et de solidarité qui honore les dirigeants de ces deux entreprises remerciés chaleureusement par les élus.

Monuments aux morts

Même si, confinement oblige, la cérémonie de commémoration de l'armistice du 11 novembre 1918 s'est tenue en comité très restreint, les Villefrancoises et les Villefranchois ont pu remarquer que les monuments aux morts et les stèles mémorielles avaient bénéficié d'un nettoyage en profondeur. Une logique de fonctionnement qui saute aux yeux de l'évidence.

Peinture routière

Dans le cadre de son programme d'amélioration de la peinture routière, la Commune mène actuellement une campagne de marquage au sol sur tous les éléments concernant la sécurité routière : 200 passages piétons, 134 cédez le passage, 65 stops, 50 plateaux traversants sont ainsi concernés par cette opération confiée à une entreprise spécialisée. Dans une deuxième phase, la Ville prévoit aussi de refaire tout le marquage des axes de la route et des parkings.

Conseil municipal enfants

Lors de la dernière réunion du Conseil municipal enfants, les jeunes élus ont proposé différents axes d'amélioration.

La commission Aménagement - Cadre de vie a imaginé égayer le centre-ville en le végétalisant, en décorant et embellissant les vitrines vides, en proposant des spectacles ou des animations Place Notre-Dame, en organisant un concours de ramassage de déchets. La commission Sports a quant à elle évoqué la mise en place de navettes afin de transporter la population vers les espaces sportifs (gymnase, centre nautique, stades...), la création de pistes cyclables, l'installation d'un toboggan et/ou bac à sable à côté du tourniquet de Graves.

Responsable du protocole

Parmi les candidats non élus de la liste «Osons pour Villefranche», certains se sont vus confier des missions. C'est le cas pour Florian Thompson nommé responsable du protocole et des cérémonies de la Mairie de Villefranche-de-Rouergue.



Cet automne le marquage au sol a été concrétisé

En Occitan SVP !



Una elegit referent per l'Occitan

La volontat de la vila de promòure la lenga e la cultura occitanas s'es concretizada per la nominacion d'un referent per l'Occitan al dintre del conselh municipal. Serà Jaumes Andurand, ja engatjada dins lo mond associatu de la ciutat e que sab plan parlar la lenga. Son ròtle serà de trabalhar en collaboracion amb totas las associacions (IEO del Vilafrancat, Pastorèls del Roergue, Òc-Bi...) qu'an fach de la defensa de la lenga d'òc lor prioritat, e tanben per l'installacion de l'Ostal de l'Occitan. Autre punt, totjorn en ligason amb las associacions e las personas interessadas, lo reformatment de la literatura e de la musica occitanas a la mediatèca en relacion dirècta amb lo personal. Jaume Andurand aculhirà totas las iniciativas que seràn presas a prepaus de la cultura occitana.



Jacques Andurand

Un élu référent pour l'Occitan

La volonté de mettre en avant la langue et la culture occitane à l'échelle de la ville s'est traduite par la nomination d'un référent pour l'Occitan au sein du conseil municipal. Ce sera Jacques Andurand, déjà très impliqué dans le milieu associatif local et qui sait faire claquer la langue d'oc. Son rôle sera de travailler main dans la main avec toutes les associations (IEO del Vilafrancat, Pastorels del Roergue, Oc Bi...) ayant fait de la défense de la langue d'oc leur priorité, et aussi au niveau de la mise en place de la Maison de l'Occitan. Autre volet, toujours en lien avec les associations et ceux qui le souhaitent le renforcement de la littérature et de la musique occitanes à la médiathèque en relation directe avec les agents. Jacques Andurand sera à l'écoute de toutes les initiatives qui pourront se faire jour autour de la culture occitane.

TRIBUNES DES GROUPES POLITIQUES

Groupe Majorité

« Notre priorité : l'intérêt général »

Quel que soit le contexte, et en dépit d'une morosité ambiante, nous nous devons de tout mettre en œuvre pour faire avancer notre ville et la sortir de la torpeur dans laquelle elle a été enfermée pendant trop longtemps. C'est dans tous les cas les objectifs et les missions fixés par le maire et la nouvelle équipe municipale. Le cap que nous avons décidé de tenir puise ses ressources dans l'énergie que nous déployons au quotidien depuis maintenant six mois grâce aux différentes compétences qui sont les nôtres. Nous posons des bases solides afin de concrétiser la réalisation du Projet Politique pour lequel vous nous avez élus. Sans relâche, nous oeuvrons pour la qualité de la vie de nos concitoyens, en priorisant le "bon sens", cher à nos aînés dans la tradition Villefrancoise.

Avec les vertus de bon gestionnaire, mais sans faire l'économie des actions fondamentales à toute collectivité locale, nous avons déjà lancé des travaux de remise à niveau de notre patrimoine, comme la réfection de la voirie. La sécurité de nos habitants est un des aiguillons de notre mandat, aussi nous nous sommes données comme priorités de refaire tous les marquages de signalisation horizontale sur notre commune, de programmer des analyses de vitesses sur notre réseau routier pour permettre une réponse efficace, et dès cet été nous avons renforcé la police municipale...

Nous n'avons pas, non plus, attendu 15 ans pour créer la commission d'accessibilité (elle est légalement obligatoire pour les communes de 5 000 habitants et plus depuis 2005). Nous avons également commencé à traiter l'accessibilité aux abords des chantiers programmés, améliorer les trottoirs... Pas question d'immobilisme, être élu est le synonyme d'une détermination permanente, doublée d'une mobilisation de tous les instants.

Dès les premiers jours de notre mandat, nous avons réalisé un audit sur les capacités financières de la commune, ce qui permet de tracer notre feuille de route à partir d'un Plan Pluriannuel d'Investissement, afin de faire des choix pragmatiques.

Désormais, nous vous sollicitons afin de co-construire avec vous « Notre Ville de demain », c'est ainsi que nous mettons des outils à votre disposition afin de renforcer le lien Citoyens- Elus (Pop Vox, référents de quartier).

Les vingt-six élus du groupe Osons pour Villefranche.

Groupe Opposition

« Que 2021 soit toute autre ! »

Chères Villefrancoises et chers Villefrancois, l'année 2020 qui s'achève a été une année de grandes difficultés à l'échelle du monde comme à l'échelle de Villefranche. Nous souhaitons tout d'abord rendre hommage aux personnels soignants, qui continuent à se battre avec beaucoup de courage, à tous ceux qui, en première ou en seconde ligne, ont permis que notre pays et notre ville ne s'effondrent pas, et apporter à chacun le témoignage de tout notre soutien dans ces moments douloureux.

Dans son histoire, Villefranche a traversé bien des heures sombres. Les Villefrancois ont toujours su les surmonter et les mois qui s'achèvent ont révélé les immenses ressorts d'inventivité, d'adaptation et de solidarité dont nous sommes capables. Ils ont aussi mis à jour les fragilités de notre ville et de notre société, et la nécessité d'être aux côtés de ceux qui ont besoin du soutien collectif. Ayons une pensée particulière pour nos aînés, parfois isolés, qu'ils vivent à domicile ou en Ehpad.

Notre ville s'est toujours relevée et elle se relèvera encore. La richesse et la diversité de son tissu économique, la tradition de partage que révèle son tissu associatif, sa richesse humaine, sa tradition d'humanisme sont les atouts qui nous permettront de nous redresser. Dans notre rôle d'élus d'opposition constructive, nous ferons tout notre possible pour que la collectivité se montre à la hauteur de son devoir, qu'elle dépasse la seule communication pour s'engager résolument vers les nouveaux enjeux de notre temps. Soyez assurés de notre entier dévouement.

Que 2021 vous apporte la santé, la réussite et le bonheur !
Que 2021 nous apporte la joie retrouvée !

En 2021 nous serons plus que jamais à votre écoute : vous pouvez nous joindre en laissant un mot dans nos boîtes aux lettres d'élus en Mairie, par email (villefranche20202026@gmail.com) ou sur notre page Facebook (Villefranche2020).

« Villefranche 2020-2026 » : Laurent Tranier, Françoise Mandrou-taoubi, Patrice Calmels, Véronique Roux, Anice Sassi, Stéphanie Chapelet-letourneux, Guy Brugier.

RENCONTRE avec JEAN-CLAUDE CARRIÉ

Homme de l'ombre et d'engagement

« Terrien enraciné », c'est ainsi que se définit le premier adjoint au maire Jean-Claude Carrié. Des racines qui courent sous la terre du causse du Mas de Vernhet.

À quelques tirs d'arbalète de la bastide, lové en surplomb de la vallée du Malpas, le Mas de Vernhet s'inscrit dans le paysage Villefranchois, comme « tous ces bourgs, ces hameaux » que magnifiaient les mots de Brassens. C'est là, dans cette parcelle rurale de la ville, que Jean-Claude Carrié a laissé mûrir sa vie. Entre les allers et les retours qu'imposent le rythme du temps. « Je viens de la base, et mes racines me sont proches », défend celui qui est dans la garde rapprochée du premier magistrat de la commune. Une mère agricultrice, un père ouvrier, lui cultive son jardin secret, « loin des regards obliques des passants honnêtes. »

À 48 ans, marié et père de quatre filles, Jean-Claude a fait du pragmatisme sa ligne de conduite. Lui que les études auraient pu conduire dans une classe de lycée ou de collège à enseigner la chimie, bifurqua sur d'autres voies. Plutôt bitumées d'ailleurs en rejoignant les équipes techniques de services de l'équipement. Dans la lointaine Nièvre d'abord, avant une approche sur les routes tarnaises autour de Cordes-sur-Ciel, puis de Gaillac où il œuvre depuis 2018.

Le chiffre

1^{er} adjoint au maire

Dans le fonctionnement de l'actuelle équipe municipale le rôle de premier adjoint assumé par Jean-Claude Carrié est bien de faire le lien entre le maire et ses conseillers municipaux. Lui ayant aussi en charge la commission urbanisme englobant tout ce qui touche à l'urbanisme, à la voirie et aux réseaux. Il est aussi membre des commissions du personnel et des finances.

« Comme un challenge familial, j'ai repris les études pour devenir ingénieur en même temps que ma fille aînée préparait son bac », opine-t-il sourire en coin. Une propension pour la sécurité routière peut-être consécutive à la disparition de son père qu'un accident a trop tôt enlevé aux siens...

Faire avancer les choses

« Homme de l'ombre et de dossiers » comme il le revendique, le nouveau premier adjoint au maire a fait de la loyauté dans l'engagement sa raison d'être politique. Même si de ce point de vue, ses premiers pas n'eurent rien d'un long fleuve tranquille. À l'instar de cette expérience malheureuse qui en 2001 l'avait conduit à intégrer la liste victorieuse de Serge Roques. « Au-delà des idées de celui qui deviendra maire pendant 19 ans, je m'étais engagé dans le but d'apporter quelque chose à ma ville, mais vu le fonctionnement, je me suis très vite interrogé sur sa conception du travail en équipe. » Une amertume qui n'aura pas raison de sa volonté. Le goût pour la chose publique était là. L'envie de travailler en équipe aussi. C'est dans cet esprit que par deux fois, en 2008 et 2014, il rejoindra les listes conduites par Eric Cantournet, avant de transformer l'essai aux côtés de Jean-Sébastien Orcibal le 15 mars dernier. Animé de l'esprit « paysan-ouvrier » qu'il revendique, sans tambour, ni trompette, Jean-Claude Carrié entend bien faire bouger les lignes pour que la ville et son territoire



avancent. Secondant le maire, il prend le temps d'observer, d'analyser les situations. « Je suis en apprentissage », lâche-t-il avec humilité.

Faire avancer les choses

Avec les deux pieds bien ancrés dans la réalité des choses, lui ne ramènera pas à contre-courant de l'engagement au service de ses concitoyens. L'altruisme devrait être le fil rouge du politique. Aussi, il ne peut pas ne pas évoquer deux personnalités qui l'ont précédé : Pierre Bonnet, adjoint aux travaux de Jean Rigal et Jean-Claude Deltor, premier adjoint de Serge Roques.

« Jean-Claude m'a appris l'humilité, l'efficacité, et la rigueur qui font que l'on doit s'intéresser à des montagnes de sujets, le tout avec un humanisme de tous les instants », tranche-t-il. « Quant à Pierre Bonnet, sur des dossiers toujours délicats, il savait faire preuve de disponibilité et d'écoute. » Lui leur emboîte le pas : « je sais que je dois prendre le recul nécessaire afin d'analyser toutes les situations pour répondre au mieux aux attentes de la population et du maire. »

Un état d'esprit que l'on retrouve dans les moments parallèles de cet ancien judoka et rugbyman. Terrien il est, terrien il reste. « Ma mère vit au Mas de Vernhet, mon frère a repris la ferme et moi j'ai construit là », résume-t-il. Un havre de bonheur pour lui et tous les siens. « Je suis très famille et je me sens bien dans la nature au milieu de mes ruches et des chevaux, passion de mon épouse à laquelle j'ai adhéré, car les animaux m'apaisent. » Une envie de son bout de terre du Rouergue qui ne l'empêche pas de s'offrir quelques escapades équestres sur l'Aubrac.

Là où les grands espaces offrent une autre visibilité sur la vie.